



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2011

Publication : 15/09/2011

 Pour l' Autorité Compétente
 Nbre de Conseillers par délégation

en exercice : 29

présents : 24

votants : 28

 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 N°110913_d0602

O B J E T : Actualisation des tarifs pour l'école de musique La Pastourelle.

L'AN DEUX MIL ONZE ET LE MARDI 13 SEPTEMBRE A 17 H 30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2011, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEÏNI, MAIRE.

24 PRESENTS : Mesdames et Messieurs MEÏNI, BETTATI, BRUN, LAMY, FOUREL, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, TOSELLO, CUER, LANGLOIS, HULLIN, VALENZA, SCIARRI, CARRE, RENAUDO, FONTAINE, BAGNIS, DWERNICKI, ALFONSI, PIGNAL, OCELLI, LEFEVRE, SCOTTO.

1 ABSENTE : Mademoiselle AUDDINO,

4 REPRESENTES : Mme DURAND représentée par M. TRANI, Mle MERLINO représentée par Mle BAGNIS, Mme ROUBAUD représentée par M. BETTATI, Mme MONROLIN représentée par M. ALFONSI.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Olivier RENAUDO.

RAPPORTEUR : M. le Maire.

Vu l'avis de la commission de l'éducation du 9 septembre 2011,

Dans le cadre de l'enseignement de l'école de musique municipale La Pastourelle, il est proposé aux membres du conseil municipal de bien vouloir approuver un nouveau mode de tarification. Il s'agira d'adopter des tarifs dégressifs en fonction du cycle et du nombre d'activités musicales pratiquées au sein d'une même famille, s'établissant comme suit :

Cycle 1 Tarifs au trimestre

		Résidents	Non résidents
Instruments et formation musicale	1 activité par famille	120 €	140 €
	2 activités par famille	230 €	266 €
	3 activités par famille	327 €	381 €
	par activité supplémentaire	109 €	127 €
Instruments et formation musicale + de 25 ans		154 €	154 €

Cycle 2 Tarifs au trimestre

		Résidents	Non résidents
Instruments et formation musicale	1 activité par famille	125 €	145 €
	2 activités par famille	242 €	281 €
	3 activités par famille	345 €	399 €
	par activité supplémentaire	115 €	133 €
Instruments et formation musicale + de 25 ans		160 €	160 €

Tarifs au trimestre

Jardin Éveil Musical de 4 à 7 ans	70 €
Groupe de musique actuelle	28.50 €

Il est proposé :

- d'approuver les tarifs présentés, étant précisé que les recettes seront versées sur le chapitre 70 de l'exercice en cours ;
- de dire que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 011 article 611.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les tarifs pour l'enseignement au sein de l'école de musique municipale La Pastourelle à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Les membres du conseil municipal

Le Maire,

Michel MEÏNI